

Rapport d'étape de 2023 du plan d'accessibilité de **Trans Mountain**

Table des matières

Généralités	3
Introduction	3
Coordonnées.....	3
Consultations.....	4
Secteurs prioritaires.....	4
Culture.....	5
Emploi	7
Environnement bâti.....	9
Technologies de l'information et des communications (TIC).....	10
Communications autres que les TIC.....	12
Acquisition de biens, de services et d'installations.....	13
Conception et prestation de programmes et de services	14
Transport.....	15
Commentaires.....	16

Généralités

Introduction

La Trans Mountain Corporation est une société d'État fédérale dont le siège social se trouve à Calgary, en Alberta. Nous exploitons le seul réseau pipelinier du Canada transportant des produits pétroliers vers la côte Ouest. Notre personnel permanent compte plus de 600 personnes qui travaillent à notre siège social de Calgary ainsi que dans nos bureaux régionaux situés le long du réseau pipelinier en Alberta, en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington. Trans Mountain Corporation est une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV). Un conseil d'administration indépendant dirige la société, qui rend compte au gouvernement par l'intermédiaire de la CDEV.

Conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, Trans Mountain a publié son premier [plan d'accessibilité](#) en 2022 et a travaillé pendant toute l'année à la mise en œuvre des objectifs établis. Cette année, nous avons fait des progrès constants afin d'améliorer l'accessibilité au sein de notre organisation et nous continuerons de repérer les obstacles et d'améliorer l'accessibilité. Le présent rapport d'étape constitue une mise à jour de notre plan de 2022 et présente les mesures que nous avons prises, les nouveaux obstacles que nous avons repérés et les plans que nous avons élaborés pour atténuer ces obstacles à l'avenir. Trans Mountain a élaboré un plan d'action interne pour les deux prochaines années pour l'aider à éliminer les obstacles identifiés. Trans Mountain travaillera avec des partenaires stratégiques clés en vue de continuer à apprendre et à mettre en application les meilleures pratiques.

Coordonnées

Trans Mountain est ouverte à toute rétroaction au sujet de son rapport d'étape du plan d'accessibilité. Vous pouvez demander ce rapport d'étape dans un média substitut ou une description du processus de rétroaction sur l'accessibilité auprès de notre conseiller principal, Inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDÉA) à info@TransMountain.com. Si vous n'avez pas soumis cette rétroaction de façon anonyme, vous recevrez un accusé-réception de la rétroaction, selon le média choisi à l'envoi. Pour envoyer une rétroaction ou demander le rapport dans un média différent, veuillez communiquer avec :

Adresse :
300, 5^e Avenue S.-O.
Bureau 2700
Calgary (Alberta) T2P 5J2

Numéro de téléphone : 1 866 514-6700
Adresse courriel : info@TransMountain.com

Consultations

L'organisation de consultations avec les intervenants était une priorité pour Trans Mountain en 2023. Nous avons privilégié les rétroactions de la part des personnes en situation de handicap et des personnes intéressées. Afin de recueillir les commentaires des intervenants, Trans Mountain a travaillé avec des experts indépendants en matière d'accessibilité pour consulter les membres de l'organisation qui représentent les secteurs prioritaires visés par la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Nous avons réalisé plus de 10 entrevues avec des représentants des secteurs prioritaires et organisé trois séances de travail afin de mieux comprendre comment améliorer l'accessibilité au sein de Trans Mountain. De plus, nous avons envoyé une invitation à tout le personnel afin de susciter la rétroaction des personnes ayant un handicap et des parties concernées. Les membres du personnel avaient la possibilité de faire parvenir leurs commentaires par le biais d'une entrevue individuelle avec des experts indépendants en matière d'accessibilité ou de répondre à un sondage de façon anonyme. Les entrevues et les sondages étaient axés sur la compréhension des obstacles à l'accessibilité existants et sur la manière dont Trans Mountain peut éliminer ces obstacles.

L'information recueillie dans le cadre de ces consultations constitue la base du présent rapport d'étape. Trans Mountain s'engage à continuer de mobiliser les personnes en situation de handicap dans le cadre de ce processus et à recueillir la rétroaction de tous nos intervenants.

Secteurs prioritaires

Les sept secteurs prioritaires décrits à l'article 5 de la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA) sont les suivants :

- Emploi
- Environnement bâti
- Technologies de l'information et des communications (TIC)
- Communications autres que les TIC
- Acquisition de biens, de services et d'installations
- Conception et prestation de programmes et de services
- Transport

Trans Mountain a inclus un secteur prioritaire supplémentaire, celui de la « Culture » dans le rapport d'étape de notre plan d'accessibilité. Nous visons à mettre en place une culture de l'accessibilité solide et nous voulons la mettre en valeur parmi nos secteurs prioritaires.

Culture

État d'avancement en 2023

Nous avons souligné ci-dessous plusieurs des mesures prises cette année pour améliorer la culture de l'accessibilité au sein de Trans Mountain.

L'accessibilité fait partie du portefeuille Inclusion, Diversité, Équité et Accessibilité (IDÉA)

Trans Mountain a changé le nom de son ancien portefeuille diversité, équité et inclusion (DEI) pour inclure explicitement l'accessibilité. Nous l'avons renommé Inclusion, Diversité, Équité et Accessibilité (IDÉA).

Déclarations d'engagement

Trans Mountain a élaboré une déclaration d'engagement en faveur de l'accessibilité. Cette déclaration a été communiquée à l'interne et à l'externe (voir [TransMountain.com/fr/accessibility](https://transmountain.com/fr/accessibility)). Celle-ci s'ajoute à notre engagement en faveur de l'IDÉA, qui est actuellement sur notre site intranet et que l'on affichera sur la page Web IDÉA destinée à l'externe (voir [TransMountain.com/fr/inclusion-diversity-equity-and-accessibility-idea](https://transmountain.com/fr/inclusion-diversity-equity-and-accessibility-idea)). Ces déclarations sont axées sur l'inclusion et l'apprentissage continu en matière d'accessibilité et de handicap.

L'accessibilité fait partie des descriptions de poste

Trans Mountain a nommé un conseiller en IDÉA au sein des ressources humaines afin de fournir de l'assistance et des ressources à l'ensemble de l'entreprise en ce qui concerne l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité. Cette personne nous aidera à améliorer nos pratiques en matière d'accessibilité et assurera la liaison avec les ressources internes et externes, au besoin.

Accessibilité des pages du site intranet

Afin d'améliorer nos connaissances internes sur nos efforts en matière d'accessibilité, Trans Mountain a créé des pages IDÉA sur l'intranet qui portent sur l'accessibilité. Ce site présente notre plan d'accessibilité, des liens vers les politiques et ressources pertinentes et d'autres renseignements importants.

Obstacles à l'accessibilité nouvellement repérés en 2023

Au cours des consultations de cette année, le personnel a souligné les obstacles à l'accessibilité suivants, liés à la Culture :

- Nécessité d'une sensibilisation accrue à l'accessibilité au niveau des cadres supérieurs et des responsables
- Peu d'occasions de faire connaître les récits et la réalité de personnes en situation de handicap au sein du personnel de Trans Mountain

Considérations futures

Pour aborder les obstacles susmentionnés, Trans Mountain prévoit prendre les mesures suivantes :

Formation sur l'accessibilité à l'intention des cadres et responsables

Trans Mountain s'efforcera d'offrir une formation en matière d'accessibilité à l'intention des cadres supérieurs. La formation aidera les cadres à se sensibiliser à l'accessibilité et aux handicaps ainsi qu'à apprendre comment appuyer le personnel. On encouragera les cadres à transmettre leur engagement à faire progresser l'accessibilité au sein de l'entreprise Trans Mountain.

Échéancier : Trans Mountain a pour objectif d'offrir une formation à l'accessibilité à l'intention des cadres en 2024, suivie d'une formation pour les autres responsables au début de l'année 2025.

Représentation accrue des personnes en situation de handicap au sein des conseils de Trans Mountain

Nous savons à quel point la représentation du personnel ayant une expérience vécue est importante au sein d'un conseil IDÉA. En 2024, nous travaillerons à la mise sur pied d'un conseil IDÉA et au recrutement de membres qui ont une expérience vécue d'un handicap. Trans Mountain définira une structure de travail pour le conseil IDÉA qui comprend un parrainage au niveau de la direction afin de recruter des employés de manière plus efficace.

Échéancier : Trans Mountain vise à créer un conseil IDÉA et à recruter des membres qui ont une expérience vécue d'un handicap pour faire partie du conseil au premier trimestre de 2024.

Possibilités accrues pour les employés en situation de handicap de partager leurs expériences

Afin de favoriser une culture ouverte de l'accessibilité, Trans Mountain s'engage à partager dans une plus grande mesure les récits et le vécu des personnes en situation de handicap. Trans Mountain organisera une campagne afin de mettre en lumière les récits et les expériences vécues des personnes en situation de handicap. Les témoignages de responsables et de cadres supérieurs ayant un handicap nous aideront à normaliser les handicaps.

Échéancier : Trans Mountain élaborera un plan de communication axé sur les notions de l'IDÉA pour 2024 qui comprend une série de conférences, des communications internes et externes et des événements qui portent sur l'accessibilité.

Emploi

État d'avancement en 2023

Nous avons souligné ci-dessous plusieurs des mesures prises cette année pour améliorer l'accessibilité à l'emploi au sein de Trans Mountain.

Définir clairement le processus d'adaptation

La mise en place de processus d'adaptation clairs et conviviaux est une priorité absolue pour Trans Mountain. En 2023, nous nous sommes basés sur les rétroactions des intervenants pour mettre à jour et élargir nos politiques d'adaptation. D'après la rétroaction reçue, le processus d'adaptation n'a pas été bien défini et n'a pas fait l'objet d'une promotion adéquate. Le personnel peut maintenant accéder au formulaire de demande de mesures d'adaptation en milieu de travail par l'intermédiaire du réseau principal (l'intranet de Trans Mountain). Le personnel peut également communiquer avec les ressources humaines pour obtenir de l'aide sur les mesures d'adaptation.

Ajouter des mesures d'adaptation aux politiques des ressources humaines

Trans Mountain comprend à quel point il importe de faciliter l'accès du personnel aux mesures d'adaptation. Nous croyons qu'il est important que les politiques relatives aux mesures d'adaptation soient directement liées à nos politiques générales en matière de ressources humaines. Cette année, nous avons mis à jour notre politique et nos lignes directrices en matière de ressources humaines et y avons ajouté des renseignements sur les mesures d'adaptation. Cela permettra au personnel de trouver plus facilement les renseignements nécessaires.

Mise à jour du sondage auprès du personnel

En 2023, Trans Mountain a mis à jour son sondage confidentiel et volontaire auprès du personnel et des nouveaux candidats. Le sondage auprès du personnel élargit désormais la définition du handicap pour inclure toute personne qui s'identifie comme ayant un handicap ou une limitation fonctionnelle, qu'elle soit de nature permanente, temporaire ou épisodique. Il s'agit d'une étape importante vers une meilleure compréhension de la diversité de notre personnel ainsi que pour élaborer des plans qui visent à mener à bien les initiatives d'équité en matière d'emploi. Ces données nous aideront également à adapter les stratégies et les politiques aux besoins de notre personnel. Les membres du personnel peuvent soumettre ou mettre à jour leur sondage du personnel en tout temps.

Obstacles à l'accessibilité nouvellement repérés en 2023

Au cours des consultations de cette année, le personnel a souligné les obstacles suivants à l'accessibilité liés à l'emploi :

- Processus de candidature complexe et parfois difficile à suivre

- Nécessité d'améliorer l'accessibilité à la formation du personnel
- Manque de possibilités pour le personnel qui quitte l'organisation de transmettre ses commentaires sur l'accessibilité

Considérations futures

Pour éliminer les obstacles susmentionnés, Trans Mountain prévoit prendre les mesures suivantes :

Examen du processus de candidature du personnel

Trans Mountain s'engage à rendre son processus de candidature accessible à tous les candidats. Nous demanderons aux nouveaux employés de nous faire part de leur rétroaction au moyen de groupes de discussion afin de repérer les obstacles spécifiques à l'accessibilité. Nous examinerons également les meilleures pratiques en vue d'améliorer l'accessibilité du processus de candidature. Grâce aux renseignements obtenus, nous pouvons établir un plan d'action pour déterminer les mesures à prendre afin d'éliminer les obstacles potentiels et comment le faire.

Échéancier : En plus d'obtenir de la rétroaction sur le processus de candidature en 2024, nous mettrons à jour nos offres d'emploi afin d'inviter explicitement les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature et de communiquer aux candidats le nom d'une personne-ressource pour les demandes de mesures d'adaptation pendant le processus de candidature.

Améliorer l'accessibilité à la formation du personnel

Nous constatons qu'il est possible d'améliorer l'accessibilité en matière de formation de notre personnel. Nous en faisons une priorité pour les années à venir. Nous continuerons à tenir compte de l'avis du personnel et nous nous efforcerons de cerner précisément les obstacles à l'accessibilité. Trans Mountain travaille actuellement à la mise à jour des modules de formation. Nous solliciterons de l'aide afin que la formation de notre personnel tienne compte des meilleures pratiques en matière d'accessibilité.

Échéancier : Trans Mountain sollicitera continuellement la rétroaction du personnel au sujet de sa formation. Nous envisageons de mettre à jour tous les modules de formation d'ici la fin de 2024 afin d'améliorer l'accessibilité (y compris l'ajout du sous-titrage codé, s'il y a lieu). Nous nous engageons à améliorer continuellement notre formation en fonction de la rétroaction reçue et des meilleures pratiques.

Recevoir la rétroaction sur l'accessibilité dans les sondages de fin d'emploi

Trans Mountain veut s'assurer d'obtenir de la rétroaction sur l'accessibilité à toutes les étapes du cycle d'emploi. Nous veillerons à inclure des questions sur l'accessibilité dans les sondages de fin d'emploi pour le personnel qui quitte l'organisation. Nous rencontrerons l'équipe de

direction pour discuter de la manière de faire part de ces renseignements en vue de favoriser un changement positif.

Échéancier : Trans Mountain ajoutera une question sur l'accessibilité au sondage de fin d'emploi au début de 2024. Nous définirons ensuite un processus d'utilisation de cette information en vue d'améliorer l'accessibilité à Trans Mountain.

Environnement bâti

État d'avancement en 2023

Nous avons souligné ci-dessous plusieurs des mesures prises cette année pour améliorer l'accessibilité de l'environnement bâti à Trans Mountain.

Solliciter la rétroaction du personnel de Trans Mountain

En 2023, Trans Mountain a mené une série d'entrevues avec son personnel et effectué un sondage sur l'accessibilité afin de mieux comprendre la situation actuelle en matière d'accessibilité dans l'environnement bâti. Ces entrevues, ainsi que le sondage, ont fourni des renseignements sur la façon dont Trans Mountain peut favoriser l'accessibilité au sein du milieu de travail pour tout le personnel.

Mise à jour de la signalisation des bureaux pour inclure le braille

Trans Mountain a commencé à mettre à jour la signalisation de ses bureaux pour y inclure le braille. Nous nous engageons à améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant une faible vision et nous poursuivrons ce travail en 2024.

Obstacles à l'accessibilité nouvellement repérés en 2023

Au cours des consultations de cette année, le personnel a souligné les obstacles suivants à l'accessibilité liés à l'environnement bâti :

- Nécessité de procéder aux vérifications de l'accessibilité des nouveaux bâtiments
- Nécessité d'améliorer l'accessibilité des toilettes
- Manque d'occasions de communiquer de la rétroaction sur l'environnement bâti

Considérations futures

Pour éliminer les obstacles susmentionnés, Trans Mountain prévoit prendre les mesures suivantes :

Réalisation d'audits sur l'accessibilité des bâtiments

Trans Mountain reconnaît la nécessité d'actualiser les audits sur l'accessibilité des bâtiments antérieurs et d'effectuer des audits sur l'accessibilité dans ses nouveaux locaux. Nous

élaborerons un plan pour nous assurer que les audits d'accessibilité nécessaires sont faits et renouvelés à intervalles réguliers.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain veillera à ce qu'un plan soit créé pour déterminer les audits à effectuer dans les bâtiments et la fréquence à laquelle ces audits seront mis à jour.

Amélioration des occasions de fournir de la rétroaction sur l'environnement bâti

Il est important de recevoir de la rétroaction à jour sur l'accessibilité de nos sites physiques pour en assurer l'accessibilité pour le personnel et les visiteurs. Trans Mountain travaillera à la promotion d'une façon pour le personnel et les visiteurs de fournir de la rétroaction sur l'environnement bâti. Cette rétroaction sera utilisée pour rendre nos installations plus accessibles aux personnes en situation de handicap. Trans Mountain ajoutera également la liste des caractéristiques d'accessibilité de l'environnement bâti aux documents d'accueil du personnel en 2024.

Échéancier : D'ici la fin de 2024, Trans Mountain aura mis sur pied et fait la promotion d'un moyen pour le personnel et les visiteurs de fournir de la rétroaction continue sur l'environnement bâti de notre entreprise.

Technologies de l'information et des communications (TIC)

État d'avancement en 2023

Nous avons souligné ci-dessous plusieurs des mesures prises cette année pour améliorer l'accessibilité dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) à Trans Mountain.

Intégration des critères d'accessibilité dans la sélection des fournisseurs

En 2023, Trans Mountain a pris des mesures pour que son processus de sélection des fournisseurs de technologies de l'information (TI) tienne davantage compte de l'accessibilité. Trans Mountain ajoute maintenant un questionnaire sur l'accessibilité dans toutes les demandes de propositions (DP) liées aux TI. Cela permet de s'assurer que les fournisseurs sélectionnés pour appuyer nos projets de TI prennent en considération l'accessibilité dans le cadre de leur prestation de services.

Activation des fonctions d'accessibilité

Trans Mountain a examiné toutes les fonctions d'accessibilité de l'environnement *Microsoft 365*. Au cours de cet examen, nous avons fait en sorte que toutes les fonctions d'accessibilité soient activées pour le personnel.

Inclusion de l'accessibilité dans les politiques de gestion des TI

En 2023, Trans Mountain a examiné ses politiques de gestion des TI. Nous avons ajouté des considérations à la politique d'utilisation acceptable des TI.

Obstacles à l'accessibilité nouvellement repérés en 2023

Au cours des consultations de cette année, le personnel a souligné les obstacles suivants à l'accessibilité dans le domaine des technologies de l'information et des communications :

- Détermination des logiciels tiers non accessibles
- Besoin de formation sur les fonctions d'accessibilité

Considérations futures

Pour éliminer les obstacles susmentionnés, Trans Mountain prévoit prendre les mesures suivantes :

Examen de l'accessibilité des logiciels tiers

Cette année, Trans Mountain a sondé les fournisseurs de TI tiers au sujet de l'accessibilité de leurs plateformes. Les renseignements recueillis ont permis d'accroître la sensibilisation aux fonctions d'accessibilité au sein de l'organisme. Certains fournisseurs n'ont pas répondu à notre sondage. Trans Mountain fera un suivi auprès de ces derniers pour obtenir les renseignements sur l'accessibilité de toutes les plateformes logicielles tierces.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain fera un suivi auprès de tous les fournisseurs de logiciels de TI qui n'ont pas répondu au sondage.

Offrir des formations sur l'utilisation des fonctions de TI accessibles

Trans Mountain s'est assurée que toutes les fonctions d'accessibilité de l'environnement *Microsoft 365* soient activées pour le personnel, mais la formation sur l'utilisation de ces fonctions est encore nécessaire. Trans Mountain explorera les types de formation dont le personnel a surtout besoin. Nous examinerons nos options afin de déterminer la meilleure façon d'offrir ces formations.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain cherchera à définir une structure pour l'élaboration de formations liées à l'accessibilité des TI. Nous évaluerons les ressources requises.

Communications autres que les TIC

État d'avancement en 2023

Nous avons souligné ci-dessous plusieurs des mesures prises cette année pour améliorer l'accessibilité des communications autres que les TIC à Trans Mountain.

Un bulletin plus accessible

Trans Mountain a changé le format du bulletin interne à l'intention du personnel et des entrepreneurs afin d'en améliorer l'accessibilité. Nous avons exploré plusieurs des meilleures pratiques en matière d'accessibilité et apporté certains changements, y compris l'utilisation de couleurs de texte plus accessibles.

Vérification des couleurs de l'entreprise

Nous voulons nous assurer de l'accessibilité des aspects de toutes nos communications. Nous réexaminons actuellement certains aspects de notre image de marque. Nous envisageons d'ajouter une charte de couleurs accessible à nos lignes directrices en matière d'image de marque.

Obstacles à l'accessibilité nouvellement repérés en 2023

Au cours des consultations de cette année, le personnel a souligné les obstacles suivants à l'accessibilité dans le domaine des communications autres que les TIC :

- Aucune ligne directrice sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité
- Impossibilité de facilement soumettre une demande de documents en formats substitués

Considérations futures

Pour éliminer les obstacles susmentionnés, Trans Mountain prévoit prendre les mesures suivantes :

Mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière d'accessibilité

Trans Mountain s'attellera à explorer et à élaborer un ensemble de lignes directrices en matière d'accessibilité pour les communications qui mettent en relief les meilleures pratiques. Cela favorisera une compréhension commune de l'accessibilité parmi les membres de l'équipe.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain élaborera des ressources à transmettre au personnel en matière de communications accessibles. En 2025, Trans Mountain élaborera des listes de vérification et des lignes directrices à l'intention du personnel et organisera des événements pour lui communiquer ces renseignements.

Définition du processus permettant aux intervenants de recevoir des documents en formats substitués

Dans la mesure du possible, Trans Mountain s'engage à offrir aux intervenants des documents dans les formats qui satisfont à leurs besoins. Trans Mountain veillera à définir un processus officiel qui permet de présenter facilement des demandes de documents en formats substitués. Nous communiquerons ce processus à tout le personnel et ferons part de ces renseignements aux intervenants externes.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain explorera les meilleures options pour officialiser et simplifier le processus de demande de documents en formats substitués. En 2025, nous communiquerons ce processus aux intervenants. Nous solliciterons la rétroaction des intervenants et des personnes ayant un handicap pour nous aider à améliorer ce processus à mesure que nous progressons.

Acquisition de biens, de services et d'installations

État d'avancement en 2023

Nous avons souligné ci-dessous plusieurs des mesures prises cette année pour améliorer l'accessibilité dans le domaine de l'acquisition de biens, de services et d'installations à Trans Mountain.

Consultations avec l'équipe d'approvisionnement

En 2023, les membres de l'équipe de l'approvisionnement se sont réunis pour discuter de l'accessibilité dans le cadre des pratiques d'approvisionnement actuelles à Trans Mountain. Ces séances nous ont permis de planifier les améliorations que nous apporterons à la prise en compte de l'accessibilité dans nos processus d'approvisionnement.

Obstacles à l'accessibilité nouvellement repérés en 2023

Au cours des consultations de cette année, le personnel a souligné les obstacles suivants à l'accessibilité liés à l'acquisition de biens :

- Besoin de formation sur l'accessibilité au sein de l'équipe d'approvisionnement
- Manque de documents d'approvisionnement accessibles

Considérations futures

Pour éliminer les obstacles susmentionnés, Trans Mountain prévoit prendre les mesures suivantes :

Proposer de la formation en matière d'accessibilité à l'intention de l'équipe d'approvisionnement

Trans Mountain s'efforce de trouver des formations et des ressources externes afin d'aider l'équipe d'approvisionnement à mieux comprendre les pratiques d'approvisionnement accessibles. Nous veillerons à utiliser ces ressources afin d'élaborer un plan de formation sur l'accessibilité pour le personnel qui travaille dans le domaine de l'approvisionnement.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain explorera les options de formation adéquates pour l'équipe d'approvisionnement. En 2025, nous travaillerons à l'élaboration d'un plan de formation pour tout le personnel de l'approvisionnement.

Améliorer l'accessibilité des documents de l'équipe de l'approvisionnement

Trans Mountain examinera les documents de l'équipe de l'approvisionnement en vue d'en améliorer l'accessibilité. Nous travaillerons avec tous les membres de l'équipe d'approvisionnement pour nous assurer que ces changements sont communiqués et que le personnel est au courant des pratiques et processus en matière d'accessibilité.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain examinera les documents qui composent notre processus d'approvisionnement. Nous les modifierons afin d'en améliorer l'accessibilité. En 2025, nous travaillerons en vue de communiquer ces changements au personnel. Nous solliciterons de la rétroaction afin d'apporter d'autres améliorations à ces documents.

Conception et prestation de programmes et de services

État d'avancement en 2023

Nous avons souligné ci-dessous plusieurs des mesures prises cette année pour améliorer l'accessibilité dans le domaine de la conception et la prestation de programmes et de services à Trans Mountain.

Consultations avec le personnel chargé de la prestation des programmes

Cette année, Trans Mountain s'est attelée à solliciter la rétroaction du personnel qui travaille à la prestation des programmes. En 2023, nous avons organisé des séances de consultation avec le personnel afin de comprendre comment nous pourrions éliminer les obstacles pour les personnes en situation de handicap. Ces séances nous ont permis de cerner les obstacles et d'élaborer des plans afin de mieux satisfaire aux besoins de nos intervenants en matière d'accessibilité.

Obstacles à l'accessibilité nouvellement repérés en 2023

Au cours des consultations de cette année, le personnel a souligné les obstacles suivants à l'accessibilité dans le domaine de la conception et la prestation de programmes et de services :

- Il est possible d'améliorer l'accessibilité au sein de la mobilisation des intervenants.

Considérations futures

Pour éliminer les obstacles susmentionnés, Trans Mountain prévoit prendre les mesures suivantes :

Accessibilité pour les intervenants externes

Lorsque Trans Mountain consulte et rencontre des intervenants externes, l'entreprise accorde les accommodements demandés dans la mesure du possible. Il convient de noter que certaines initiatives décrites dans d'autres sections de ce rapport favoriseront l'amélioration de l'accessibilité pour les intervenants, notamment les mises à jour de notre environnement bâti et les normes de communication externe. Toutefois, nous continuerons à examiner les types de considérations et d'adaptation en matière d'accessibilité qui peuvent être proposées à tous les intervenants dans le cadre d'engagements externes.

Échéancier : En 2024, Trans Mountain continuera d'explorer les questions relatives à l'accessibilité et l'adaptation que l'entreprise peut offrir à l'occasion de rencontres avec les intervenants. Nous continuerons de solliciter la rétroaction des groupes d'intervenants et des personnes ayant un handicap.

Transport

Acquérir une meilleure compréhension de l'accessibilité dans le domaine du transport est une priorité pour Trans Mountain. Nous avons revu nos politiques, nos pratiques, nos programmes et nos services liés au transport et déterminé qu'il n'existe pas d'obstacles clairement définis dans le domaine du transport en ce moment.

Nous continuerons d'explorer les obstacles à l'accessibilité dans le secteur du transport en 2024 et après. Nous veillerons à mobiliser davantage d'intervenants internes et externes à ce sujet et chercherons à solliciter la rétroaction de personnes ayant un handicap à ce sujet.

Commentaires

Trans Mountain est ouverte à toute rétroaction sur l'accessibilité, particulièrement venant des personnes en situation de handicap. Nous examinons constamment notre processus actuel pour recueillir les commentaires sur l'accessibilité à Trans Mountain.

Toute rétroaction relative aux obstacles à l'accessibilité à Trans Mountain ou à la mise en œuvre du Plan d'accessibilité de Trans Mountain peut être adressée à :

Adresse :

300, 5e Avenue S.-O.

Bureau 2700

Calgary (Alberta) T2P 5J2

Numéro de téléphone : 1 866 514-6700

Adresse courriel : info@TransMountain.com

Si vous n'avez pas soumis cette rétroaction de façon anonyme, vous recevrez un accusé-réception de la rétroaction, selon le média choisi à l'envoi.

Cette année, Trans Mountain s'est efforcé de solliciter des commentaires sur les manières de favoriser l'inclusion et l'accessibilité au sein de l'entreprise. Nous avons utilisé ces rétroactions pour repérer de nouveaux obstacles à l'accessibilité et les occasions d'amélioration continue. Cette rétroaction se reflète dans les sections sur les secteurs prioritaires ci-dessus. Dans ces sections, nous avons relevé les obstacles et présenté nos considérations futures pour améliorer l'accessibilité au sein de Trans Mountain. Trans Mountain a mené plusieurs consultations tout au long de l'année 2023 pour obtenir le point de vue des personnes en situation de handicap parmi le personnel. Une description détaillée de notre processus de consultation a été présentée dans la section « **Consultations** ».